

Histoire et mémoires des deux guerres mondiales

La fiche ressource consacrée à ce thème s'organise comme l'ensemble des fiches ressource accompagnant la mise en œuvre du programme d'histoire et de géographie de la série Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration.

1. Ci-dessous un fichier dégage la cohérence d'ensemble du thème et fournit des éclairages sur des dimensions faisant l'objet d'une approche spécifique en STHR, ayant bénéficié de renouvellements scientifiques importants ou bien encore étant moins couramment enseignées.

2. Dans le corps de ce développement, un ou plusieurs lien(s) hypertexte(s) permet(tent) d'accéder à des ressources en ligne (notamment destinées à accompagner la mise en œuvre d'autres programmes comportant un thème proche de celui-ci).

I. Présentation générale

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions et mots-clés
A – La République française dans les deux guerres mondiales	Antisémitisme
B - Sujet d'étude au choix	Crime contre l'humanité
Verdun : lieu d'histoire et de mémoires	Crime de guerre
Les Juifs en France 1939-1945	Collaboration
Une figure de la Résistance et de l'engagement : Geneviève de Gaulle-Anthonioz ou Germaine Tillion	Génocide
	Guerre totale
	Patriotisme
	Résistances

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 : [Programme d'histoire et de géographie](#)).

Ce thème permet d'aborder le poids et la trace des deux guerres mondiales dans l'histoire de la France des XX^e et XXI^e siècles, l'entrée de G. de Gaulle-Anthonioz, P. Brossolette, G. Tillion, et J. Zay au Panthéon en 2015 témoignant de la place que tiennent ces deux conflits dans la mémoire nationale.

L'ensemble du thème fournit une occasion de mobiliser les connaissances des élèves.

Il se décline en une question obligatoire et trois sujets d'étude au choix.

Question obligatoire : La République française dans les deux guerres mondiales

La question obligatoire constitue le développement général du thème ; le commentaire en précise et en borne les contenus. Elle s'articule avec les notions indiquées par le programme, qui constituent un élément explicite et évaluable de ce dernier.

La question obligatoire du thème 3 répond aux attentes de culture historique générale et de réflexivité liée à l'enseignement de l'histoire. Elle invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme : maîtriser des repères chronologiques et spatiaux, par des approches diachroniques et synchroniques ; mettre en relation des événements et confronter des situations historiques.

Sujets d'étude

Les sujets d'étude sont une déclinaison d'un certain nombre d'aspects du thème général qui permettent, selon le moment jugé le plus pertinent par l'enseignant, de faire réfléchir et produire les élèves de manière autonome : en amont, pour identifier enjeux, problèmes ou notions ; en aval, pour approfondir certaines dimensions de la question.

Chaque sujet d'étude du thème 3 invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme : maîtriser des repères chronologiques et spatiaux (identifier et localiser), maîtriser des méthodes de travail personnel (développer son expression personnelle et son sens critique ; préparer et organiser son travail de manière autonome) ; exploiter et confronter des informations ; décrire et mettre en récit une situation historique...

Une ou plusieurs autres capacités et méthodes pourront être privilégiées par le professeur ou l'équipe de professeurs selon le sujet d'étude choisi. Ainsi le sujet d'étude sur les Juifs en France offre-t-il une opportunité importante d'entraîner à la critique des documents.

II. Enjeux et démarches

1. Hypothèses d'articulation entre la question obligatoire et le sujet d'étude

Le premier sujet d'étude serait à sa place après l'étude de la question obligatoire, permettant ainsi de réactiver les connaissances acquises. Mais son étude peut aussi être scindée en plusieurs moments : le travail sur la bataille proprement dite lors du traitement de la première partie de la question obligatoire ; le travail sur les mémoires en deux temps : d'abord entre les deux parties de la question obligatoire (en montrant notamment comment la mémoire de Verdun a contribué à l'accès de Pétain au pouvoir en juin 1940) puis après la deuxième partie de la question obligatoire.

Le deuxième sujet d'étude pourrait être abordé en deux temps : en 1939 en même temps que la présentation de la France à la veille de la guerre, puis durant l'étude du second temps de la question obligatoire.

Enfin, le troisième sujet d'étude pourrait être traité en entier à l'issue de la question obligatoire ou en deux phases : durant l'étude du second temps de la question obligatoire puis à l'issue de la question obligatoire. Dans les deux cas, on utilisera les repères connus ou rappelés à propos de la Seconde Guerre mondiale et on articulera l'engagement ultérieur avec la mémoire de la guerre.

2. Question obligatoire : La République française dans les deux guerres mondiales

On étudie la place et l'action de la République française dans les deux conflits mondiaux : il s'agit de comprendre en quoi les guerres ont questionné puis pour partie transformé la République.

Deux temps sont étudiés :

-1914-1918

L'Union sacrée, sur la tombe de Jaurès, est une réponse à l'entrée en guerre. Le primat du politique sur l'état-major est maintenu, malgré l'allongement du conflit et la guerre totale qui entraînent des entorses aux principes démocratiques (suspension des élections, censure, justice de guerre, conditions de travail).

- 1939-1945

La défaite de juin 1940 entraîne la chute de la III^e République et la mise en place du régime de l'État français et de son idéologie antirépublicaine ; l'État français s'engage dans la collaboration avec l'Allemagne nazie et participe à l'extermination des Juifs. La France libre et les mouvements de résistance, progressivement réunis autour du général de Gaulle, assurent à la fois la continuité du principe républicain et un renouveau de la République, notamment à travers les réflexions et le programme du CNR.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

Le commentaire du programme circonscrit précisément le périmètre de cette question, qui est explicitement centrée sur la confrontation de la République française avec la guerre. L'enjeu n'est pas la guerre en tant que telle – *a fortiori* pas le récit des deux conflits mondiaux – mais l'effet pluriel et diversifié des confrontations et les relations entre le régime et deux conflits majeurs.

Une série de situations se dégage, qu'il serait intéressant que l'enseignant mette brièvement en valeur en conclusion : maintien et enracinement du régime après la victoire (mémoire nationale de la guerre, intégration d'une partie des opposants), changement de régime (comme en 1814-1815 et en 1870), renaissance, inflexions...

3. Sujets d'étude

Sujet d'étude : Verdun : lieu d'histoire et de mémoires

L'étude permet dans un premier temps de prendre la mesure de ce que fut la bataille de Verdun, manifestation et symbole de la guerre totale, avant d'aborder les étapes de construction de Verdun comme lieu de mémoire des combattants, lieu de mémoire national français puis progressivement lieu de mémoire franco-allemand.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

Cette étude permet de rappeler dans un premier temps l'extraordinaire violence des conflits de la Première Guerre mondiale. Il s'agit de montrer ensuite l'articulation entre histoire et mémoire et les évolutions de cette mémoire. On passe en effet d'une mémoire combattante à une mémoire nationale puis à une mémoire pour partie franco-allemande, dont le point d'orgue est la rencontre Kohl-Mitterrand à Verdun en 1984. On aborde ce sujet en le reliant d'une part à la question obligatoire et d'autre part au thème en montrant les évolutions de la mémoire de Verdun.

Les élèves découvrent d'abord **les caractéristiques qui font de la bataille de Verdun la « Grande bataille de la Grande Guerre »** (Antoine Prost), alors même qu'elle n'est pas plus terrible que la bataille de la Somme. Ce sujet est donc l'occasion de mettre un événement en perspective. (I.2). Le travail sur les mémoires peut se prêter à un travail de recherches guidées (II.2).

On pourra faire le lien avec la partie du thème 1 du programme d'EMC : « Défendre : organisation et enjeux de la Défense nationale ; l'engagement dans des conflits armés, la sécurité internationale ».

Plusieurs démarches sont possibles. L'étude de la bataille peut, par exemple, être conduite en travaillant sur des textes littéraires et des carnets de poilus. Le travail sur les mémoires peut être l'objet d'un travail de recherches, notamment à partir de photographies des étapes les plus marquantes de la construction de ces mémoires.

Sujet d'étude : Les Juifs en France, 1939-1945

Le sujet permet d'aborder la diversité des situations des Juifs en France en 1939, la mise en place d'un antisémitisme d'État par le régime de l'État français et ses conséquences (recensement, internement, spoliation, déportation) ainsi que les réactions de sauvegarde et de résistance que cette politique a suscitées.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

En 1939, la population juive en France est très diverse dans ses origines, son identité et sa pratique religieuse. Il existe une population ancienne, bien intégrée, à laquelle s'ajoute une population nouvellement arrivée d'Europe de l'Est, chassée par les pogroms. Tous sont finalement victimes de l'antisémitisme d'État qui se met en place à partir d'octobre 1940.

Ce sujet doit envisager l'ensemble des destins de cette population juive, ceux qui ont été déportés, ceux qui ont émigré et ceux qui ont été protégés, cachés, sauvés. Travailler sur la question des Justes, montrer comment des réseaux s'organisent fait donc partie de cette étude au même titre que le travail sur les camps. Ce sujet permet de montrer la complexité des attitudes vis-à-vis des Juifs pendant la guerre et la complexité des mémoires.

Dans cette étude, les élèves découvrent la population juive de France en 1939 (0,75 % de la population totale) dans sa diversité (origines, pratiques, intégration). Le sujet permet d'aborder la spécificité de la persécution des Juifs en France ainsi que les réactions que la politique mise en place par l'État français a suscitées dans la population. On peut aborder ce thème à partir de destins singuliers de personnes ou de familles juives (Hélène Berr, jeune étudiante qui tient son journal à partir de 1942 est particulièrement représentative de la population juive de France fortement intégrée), en les replaçant toujours dans un contexte plus général, y compris dans le contexte de la « destruction des Juifs d'Europe ». On accorde une place aux « Justes ».

Le sujet permet de travailler particulièrement le point II des capacités et méthodes. Il peut être mis en relation avec le programme de l'EMC, en particulier pour travailler sur l'engagement.

Sujet d'étude : Une figure de la Résistance et de l'engagement : Geneviève de Gaulle-Anthonioz ou Germaine Tillon

La figure choisie permet de personifier des choix politiques et sociaux et un itinéraire de vie – défense de la dignité de toute personne humaine, mise en œuvre des idéaux de la République et engagement citoyen – reconnus par son entrée au Panthéon.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

L'action de ces deux figures de la Résistance s'inscrit dans la durée, depuis leur engagement pendant la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin de leur vie. La guerre, la Résistance et la déportation ont été la matrice et le point de départ d'une vie engagée. De cette période de leur vie, elles ont gardé une capacité d'indignation qui leur rend certaines situations insupportables. On ne limite pas leur étude à la période de la Seconde Guerre mondiale : on la conduit jusqu'à leur entrée au Panthéon, qui consacre leur place dans la mémoire nationale.

Dans cette étude, les élèves découvrent, à travers la présentation de ces figures de la Résistance, des parcours de vie illustrant à la fois le poids de l'Histoire dans les vies de certaines personnes, la façon dont elles en portent ensuite la mémoire ainsi qu'une des dimensions pratiques de l'enseignement moral et civique, celle de l'engagement. Ce sujet peut être ainsi un support privilégié pour mettre en relation des faits de périodes différentes (I.1), mais aussi pour développer plus particulièrement certaines méthodes en fonction de la démarche pédagogique retenue : décrire et mettre en récit une situation historique (II.2), exploiter et synthétiser des informations (II), exercer son esprit critique dans la recherche (III.1), produire un objet numérique (II.3).

On les aborde en les reliant à la fois à la question obligatoire – parce que ces résistantes ont porté pendant la guerre les valeurs d'une république mise à mal par la défaite – et au thème : comment ont-elles porté et perpétué la mémoire de la Seconde Guerre mondiale par leurs témoignages et aussi par leur engagement contre ce qui leur apparaissait inacceptable ?

Plusieurs démarches sont possibles. La présentation de leurs vies par l'enseignant en introduction peut être suivie par des travaux sur documents et des recherches sur des points particuliers. On peut aussi imaginer que la classe s'empare entièrement du sujet, fasse toutes les recherches nécessaires guidée par le professeur et construise elle-même récits, exposés ou toute autre forme de production (notamment numérique).

[Des éclairages scientifiques complémentaires sur ces trois sujets d'étude sont proposés dans une ressource spécifique.](#)

III. Écueils à éviter

- Faire l'histoire des deux guerres mondiales ;
- Oublier la dimension « mémoire » pour les sujets d'étude.

IV. Pour aller plus loin (bibliographie/sitographie/filmographie)

Question obligatoire : La République française dans les deux guerres mondiales

BEAUPRÉ Nicolas, *Les Grandes Guerres, 1914-1945*, Belin, 2012, 1 152 p.

Sujet d'étude 1

JANKOWSKI Paul, *Verdun, 21 février 1916*, Gallimard, coll. « Les journées qui ont fait la France », 2013, 416 p.

PROST Antoine et KRUMEICH Gerd, *Verdun 1916*, Tallandier, 2015, 318 p.

Le Tourisme de mémoire. Un enjeu national, dans *Les Chemins de la mémoire*, n° 253, mars-avril 2016.

[Le site du mémorial de Verdun](#)

[Le site « Chemins de mémoire »](#) du Ministère de la Défense.

Sujet d'étude 2

PAXTON Robert et MARRUS Michaël R., *Vichy et les Juifs*, Calmann-Lévy, éd. 2015, 600 p.

WINOCK Michel, *La France et les Juifs de 1789 à nos jours*, Le Seuil, éd. 2005, 408 p.

[Le site du Mémorial de la Shoah](#)

Sujet d'étude 3

ANTHONIOZ-GAGGINI Isabelle, *Geneviève de Gaulle Anthonioz et Germaine Tillion : dialogues*, Plon, 2015, 192 p.

NEAU-DUFOUR Frédérique, *Geneviève de Gaulle Anthonioz : L'autre de Gaulle*, Éditions du cerf, 2015, 359 p.

TILLION Germaine, *Fragments de vie*, textes rassemblés et présentés par Tzvetan TODOROV, Seuil, 2013, 393 p.